

Pour la première fois depuis des siècles le pays est complètement libre.

Une délégation luxembourgeoise, composée du ministre d'Etat de TOURNACO, d'Emmanuel SERVAIS, membre du conseil d'Etat et de Georges Ulveling, secrétaire général du gouvernement, s'était rendue à trois reprises à la Haye pour défendre le point de vue luxembourgeois, une première fois du 10 mars au 18 mars, ensuite du 2 au 14 avril, et enfin du 25 avril au 3 mai. Elle sera également présente à Londres lors de la conclusion du traité du 11 mai.

Voici à titre documentaire quelques notes personnelles prises par Georges Ulveling lors de ses voyages à la Haye et à Londres.

*Mercredi le 3 avril 1867.*

« A notre arrivée à la Haye, vers une heure de l'après-midi, il y avait une conférence chez le Roi à laquelle assistaient le prince Henri et le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas. La conférence roulait sur les affaires du Grand-Duché.

« Le ministre d'Etat a immédiatement fait annoncer son arrivée au Roi Grand-Duc, et le Prince, qui en a été informé également, l'a mandé chez lui pour 4 heures.

« Dans cette conférence le Prince lui a annoncé la bonne nouvelle que le projet de cession du Grand-Duché à la France était abandonné en suite de nouvelles, arrivées de Berlin.

« Vers 8 heures du soir, le ministre d'Etat a été appelé chez le Prince, où se trouvait également le Roi. Discussion générale de la situation créée au Grand-Duché par suite de la demande faite par la France. Est-il dans l'intérêt du Grand-Duché de faire droit à cette demande ou non ? Lettre du Roi à l'Empereur et réponse de ce dernier. Il paraît que le Roi a engagé l'Empereur de s'assurer des dispositions de la Prusse au sujet de la cession. La lettre de l'Empereur doit être conçue dans un ton très amical.

« Dans la conférence chez le Roi à une heure il avait été convenu qu'une nouvelle conférence aurait lieu le vendredi au Palais à une heure, à laquelle le Ministre d'Etat serait également appelé à assister. »

*Jeudi le 4 avril.*

« Le Ministre d'Etat va voir le comte de ZUYLEN à 10 heures. Celui-ci lui communique un télégramme de Berlin, duquel on pouvait inférer que la Prusse s'opposerait à la cession du Grand-Duché à la France. Le comte de Zuylen, devant être interpellé le lendemain, vendredi 5 avril, aux Etats Généraux, sur la question du Luxembourg, a prié le Ministre d'Etat d'intervenir auprès du Roi pour que la séance, fixée à vendredi, fut remise au lendemain samedi.

« A 2 heures, conférence chez le Prince. Le Prince continuant à considérer la situation comme favorable, il a été convenu d'envoyer